



Communiqué de presse du 13 décembre 2017
Campagne « Respecter, c'est protéger – Sports de neige et respect »

En accord avec la nature – un bilan réjouissant

Les activités sportives en nature sont de plus en plus appréciées, également en hiver. Toutefois, ce développement a des conséquences souvent importantes sur la faune sauvage. La campagne „Respecter, c'est protéger“ est soutenue par une large coalition d'associations sportives et de protection de la nature depuis huit ans. Son but est de sensibiliser les adeptes de sports de neige et les inciter à adopter un comportement respectueux de la faune.

Toujours davantage de sportifs évoluent dans des paysages de neige vierge. Le nombre de randonneurs en raquettes a par exemple doublé entre 2008 et 2014. Depuis l'an 2000, le nombre de pratiquants hors-pistes (freeriders et randonneurs à ski) a augmenté de près de 240%, passant de 70'000 à environ 250'000 en nombres absolus. (Lamprecht et al. 2008, 2015). Il en ressort que ce développement représente un danger pour des animaux tels que le tétras-lyre ou le chamois : les températures basses et des ressources maigres en nourriture contraignent les animaux à économiser leur énergie. S'enfuir dans la neige profonde coûte énormément d'efforts et peut conduire à un affaiblissement, voire à la mort par épuisement dans les cas extrêmes (voir le dépliant de la campagne à télécharger sous : www.respecter-cest-protoger.ch/campagne/matériel-de-campagne).

La campagne existe depuis l'hiver 2009/2010

La campagne „Respecter, c'est protéger – sports de neige et respect“ a pour but de sensibiliser les adeptes de sports de neige aux besoins de la faune. Le message central tient en quatre règles de comportement simples à appliquer (voir encadrés). La campagne a été lancée en hiver 2009/2010 par le Club alpin suisse (CAS) et l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Depuis octobre 2016, la campagne a été reprise par l'association „Nature & Loisirs“.

Coopération exemplaire

Les responsables de campagne sensibilisent les adeptes de sports de neige avec les moyens les plus diversifiés, tels que dépliants, étiquettes volantes, inclinomètres ou clips vidéo sur lesquels le message central est communiqué. „Depuis 2010, les responsables de campagne ont distribué environ 840'000 dépliants, plus de 5'000 affiches et environ 140'000 étiquettes volantes (attachées aux raquettes à neige dans les commerces) aux pratiquants de raquettes, ski de randonnée et freeride“ se réjouit le directeur Reto Solèr, qui gère la campagne depuis son début.

À part l'effet multiplicateur obtenu grâce aux organisations membres de l'association „Nature & Loisirs“ (voir encadré), la campagne est un succès grâce à sa collaboration avec les secteurs „Outdoor“ et touristiques. „Ainsi, les sportifs ne faisant pas partie d'associations sont également touchés“ explique Reto Solèr. 260 entreprises se sont engagées à communiquer les quatre règles de comportement et à mettre en oeuvre les mesures de sensibilisation (voir encadré). Par exemple, des formations sont proposées au personnel de magasins de sports et aux responsables de randonnées à ski, afin que ces derniers puissent informer leurs clients du comportement à adopter dans la pratique de leur sport.

Résultats de l'évaluation

Un parrainage commun de diverses associations, conjointement au soutien du domaine public ainsi que des secteurs „outdoor“ et du tourisme est une situation unique à cette échelle en Suisse. Le sondage représentatif d'avril 2016 ainsi que l'évaluation spécifique du public cible



„freerider“ montrent une forte augmentation de la prise de conscience du problème au sein des adeptes de sports de neige.

Pour plus d'informations :

- Reto Solèr, chef de la campagne „Respecter, c'est protéger“, tél. 079 628 16 03
- Brigitte Wolf, présidente de l'association „Nature & Loisirs“, tél. 079 456 95 54

www.respecter-cest-protéger.ch

www.respect-wildlife.ch

www.facebook.com/respectwildlifech

Notes explicatives

Encadré 1

Quatre règles de comportement de „Respecter, c'est protéger – Sports de neige et respect“

1. **Respectez les zones de tranquillité et les sites de protection de la faune :**
Les animaux sauvages aiment s'y retirer.
2. **En forêt, restez sur les sentiers et suivez les itinéraires recommandés :**
Les animaux sauvages peuvent ainsi s'habituer à votre présence.
3. **Évitez les lisières et les surfaces non enneigées :**
Les animaux sauvages apprécient tout particulièrement ces endroits
4. **Tenez votre chien en laisse, en particulier en forêt :**
Les animaux sauvages fuient en présence de chiens en liberté

Encadré 2

Portail Internet avec les cartes des zones de tranquillité et des sites de protection

Le site <https://www.respektiere-deine-grenzen.ch/fr/carte-sport-de-neige/>, mis à jour chaque année, est l'outil indispensable pour une préparation minutieuse d'une randonnée à ski dans le respect de la faune sauvage.

Encadré 3

260 déclarations d'engagements signées par des partenaires des secteurs du tourisme et „outdoor“

Les partenaires de la campagne s'engagent à respecter et à communiquer les quatre règles de comportement par divers moyens de sensibilisation auxquelles ils se sont engagés individuellement. La liste des partenaires se trouve sous <https://www.respektiere-deine-grenzen.ch/fr/sassocier/>.

Encadré 4

Les actuelles **organisations membres de l'association „Nature & Loisirs“** sont :

BirdLife Suisse, ChasseSuisse, Mountain Wilderness Suisse, Réseau des Parcs Suisses, Pro Natura, Remontées Mécaniques Suisses, Schneeschuh-Verband Schweiz, Club alpin suisse, Association Suisse des Guides de Montagne, Suisse Rando, Station ornithologique suisse Sempach, Swiss-Ski, Swiss Snowsports, Association Suisse des Accompagnateurs en Montagne, WeitWandern.